

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
en date du VENDREDI 29 OCTOBRE 2010

Date de convocation : 22 octobre 2010

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, POIRIER Christophe, BOURREAU Jean-Christophe, Mme RIVOL Fabienne, MM. LAFFONT Arnaud, LEBOUCHER Jean-Marie & Mmes BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali & BENOIST Claire
Formant la majorité des membres en exercice

Absents & excusés : M. BONSERGENT Damien & Mme DESLIS Laurence

—————

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mlle Claire BENOIST, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Compte rendu de la réunion publique
- * Travaux rue des Etangs et rue de la Maréchalerie
- * Décisions Modificatives n°4 : budget communal
- * Affaires et questions diverses

1/ Compte rendu de la réunion publique

M. le Maire souligne que cette réunion publique a un effet positif de communication auprès des administrés ; suite aux différentes remarques et aux différentes propositions des administrés, Monsieur le maire et le Conseil Municipal délibèrent :

- aire de jeux dans le lotissement : à la majorité des membres présents, le CM décide d'approfondir ce projet pour le budget 2011. Mmes Rivol et Boulard et MM. Mauboussin, Leboucher et Laffont sont chargés d'étudier et présenter un projet pour le budget 2011.

- Eglise : Il est rappelé que les WC de l'ancienne mairie sont mis à disposition lors de cérémonies à l'église ; un panneau d'indication sera installé lors de l'utilisation de l'église ; concernant l'illumination de l'église, le CM décide de reporter cette proposition lorsque l'église sera restaurée.

- Eclairage rue de La Quinte : M. Mauboussin devait avoir un rendez-vous le 28 octobre, celui-ci ayant été repoussé, une réponse pourra être donnée lors d'un prochain CM.

- Borne incendie rue de Beaumanoir : ce n'est pas une borne incendie proprement dite mais un point d'eau pour, par exemple, nettoyer les caniveaux du lotissement.

2 Travaux rue des Etangs et rue de la Maréchalerie

Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion préparatoire du chantier a eu lieu le 22 octobre dernier.

Le début des travaux est prévu au lundi 22 novembre avec une interruption entre le 18 décembre et le 12 janvier. La circulation sera interdite sur cette voie pendant la durée des travaux et un badge sera remis aux riverains pour accéder à leur domicile.

La déviation se fera par la VC n° 5, route de l'Envaserie, où la circulation sera limitée à 50km/h. le débroussaillage de cette voie sera fait entre le 15 et 20 novembre.

Les services des transports scolaires sont également informés. Le stationnement sur la place de l'école sera interdit ; l'info sera transmise aux parents d'élèves par le biais du carnet de liaison des élèves

3/ Décisions Modificatives n°4 : budget communal

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes :

Objet	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Acquisition matériel Lave linge école	Art.D2313-93 : 500 €	Art.D2188-17: 500€

4/ Affaires diverses

Indemnité d'exercice de missions des préfetures M. le Maire rappelle que l'évolution de carrière de Mme Raynaud, sur la commune de Lavardin, est bloquée, compte tenu d'une population inférieure à 2000 habitants ; M. le Maire propose de réviser, le taux de l'indemnité allouée à Mme Raynaud ; après en avoir délibéré, le CM autorise le Maire à allouer l'IEMP au taux de 1.9 à compter de 2011 (actuellement, taux de 1.5) à Mme Raynaud.

Indemnité allouée au Maire et aux adjoints : M. le Maire rappelle que lors de l'élection du Maire et des adjoints, en mars 2008, l'indemnité allouée au maire et aux adjoints n'avait pas été fixée au taux maximum ; il avait été proposé de revoir celle-ci à mi-mandat. Le maire se retire de la salle, et le CM délibère : le Conseil Municipal décide qu'à compter du **1er janvier 2011** :

L'indemnité allouée à Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, représente 31 % de l'indice 1015.

Monsieur le Maire préside à nouveau la séance, et invite le Conseil Municipal à fixer le montant de l'indemnité allouée aux quatre adjoints ; Les quatre adjoints s'étant retirés, le Conseil Municipal décide d'allouer à

- M. MAUBOUSSIN Rémy, 1^{er} adjoint : 8.25 % de l'indice 1015
- M. POIRIER Christophe, 2^{ème} adjoint : 8.25 % de l'indice 1015
- M. BOURREAU Jean-Christophe, 3^{ème} adjoint : 8.25 % de l'indice 1015
- Mme RIVOL Fabienne, 4^{ème} adjoint : 8.25 % de l'indice 1015

Ecole : M. le Maire informe que lors de la dernière réunion du SIVOS, Mme Erault a informé les élus que le tableau numérique n'était pas dans la bonne classe et demande si un déplacement de celui-ci est possible.

Déplacement du tableau de la bibliothèque vers la classe de Mlle Bruneau.

Les élus se posent la question : n'est ce pas une demande précipitée ? Après débat, il est décidé de maintenir le tableau dans la salle actuelle et de faire un bilan à la fin de l'année scolaire.

Illuminations de Noël : M. le Maire rappelle que lors du dernier CM, il avait été prévu d'acheter des décors de Noël supplémentaires pour un montant maximum de 1000 €.

Le CM décide de reporter cette décision et de porter ces crédits à l'achat d'un four pour la salle polyvalente.

Concours Photos : sur proposition de Monsieur le Maire, le CM décide de proposer aux Lavardinois un concours photo sur le thème de Noël à Lavardin.

Une publicité de ce projet sera mise chez les commerçants, aux entrées de bourg, sur le site Internet.

Mme Rivol est chargée du projet et de sa communication. La date limite de dépôt des photos est fixée au 31 janvier 2011.

Réunion des commissions : une date de réunion de la commission « salle polyvalente » va être fixée ; M. Poirier va consulter Mme Deslis pour convenir de la date.

Commission finances : 12 novembre à 17h

M. Bourreau va consulter les assistantes maternelles pour convenir d'une date de réunion.

PLU Degré : La commune de degré a délibéré pour procéder à l'élaboration d'un PLU. La commune de Lavardin sera consultée lors de ces réunions d'élaboration du PLU. Mmes Rivol et Raynaud et MM. Poirier, Laffont et Bourreau, selon leurs disponibilités représenteront la commune.

Concernant le PLU de Lavardin, la commission présentera une synthèse de sa réflexion avant le prochain Conseil Municipal du 10 décembre.

Repas du CCAS : M. le Maire informe les élus du problème concernant le repas du CCAS qui se tient généralement le 8 mai ; en 2011, l'association Chemin des Arts tiendra une exposition à la salle du 30 avril au 15 mai. Le CCAS a délibéré jeudi 28 octobre : le repas est reporté au jeudi 2 juin. Le vin d'honneur à l'issue des cérémonies du 8 mai aura lieu à la cantine.

Courrier de M. Morin Pierrick : M. le Maire fait part du courrier de M. Morin qui souhaite s'inscrire sur le registre des autorisations de stationnement de taxi ; il s'agit de la 1^{ère} demande faite sur la commune. Le CM prend note de cette demande et émet un avis favorable à cette demande. Le stationnement se ferait près de la Mairie.

Courrier de M. Guglielmo : M. le Maire donne lecture du courrier de M. Guglielmo ; celui-ci souhaite vendre du fromage de brebis les mardis de 14h30 à 15h30.

Le CM donne un avis favorable pour cette vente chaque mardi ; celle-ci se déroulera Place de Tucé.

Chenil de la Tricottière : la commune renouvelle la convention pour la capture d'animaux errants avec le chenil de la Tricottière de Neuvillalais pour une durée de 3 ans.

Tour de table des élus :

R. Mauboussin : suite au dernier conseil d'école, une demande de changement de l'éclairage de la classe de Mlle Bruneau a été formulée ; un devis de 1267.76 € TTC est présenté ; le CM demande qu'un second devis soit présenté.

A. Laffont : demande où en est le projet de lotissement Pellissier. M. Leboucher informe qu'ils ont changé de géomètre et que le projet est relancé. Ils doivent consulter le syndicat d'eau et la mairie.

M. Raynaud : la population devait être informée de la réunion publique par le biais de panneaux aux entrées de bourg.

JM Leboucher : rappelle que les nouvelles familles arrivées en 2009 et 2010 étaient invitées à se présenter lors de la réunion publique. Seulement 1 famille était présente. Rappeler ces familles pour 2011. Constate que le panneau informant Stop à 150, sur la RD 46, est caché par la végétation. Prévoir un nettoyage autour de ces panneaux. Souhaite que l'ordre du jour des réunions soit plus détaillé

C Benoist : a remarqué que le lampadaire, rue Paul Gauguin, s'allume le soir mais pas le matin ; de même, près de l'abribus, place de l'Europe, l'éclairage ne fonctionne pas. M. Mauboussin en parlera avec Cegelec lors du prochain rendez-vous ; demande où en est le problème des fissures de la mairie ; des témoins ont été posés, les experts doivent repasser début 2011 pour constater s'il y a mouvement du terrain

F. Rivol : a rappelé M. Cretois pour la pose de la croix de « La Chaplainerie » ; doit passer après la Toussaint.

Présente un devis pour des plantations – allée Toulouse-Lautrec pour un montant de 475.70 € TTC (128 plants).

Le CM valide cette demande. Les chrysanthèmes et les plants pour cet hiver ont été déposés jeudi 28 octobre ;

P. Péan est chargé de ces plantations dans les différents parterres.

JC Bourreau : a demandé à Mme Erault que les enfants participent à la décoration du sapin qui sera mis près de la Mairie ; concernant Halloween, il y a beaucoup plus de réservations qu'en 2009 ; actuellement, une stagiaire de l'école complète son temps de stage auprès de la cantine ; note que la salle est souvent retrouvée ouverte.

C. Boulard : constate que les véhicules venant de la rue de La Quinte et qui descendent le Bourg, compte tenu de leur vitesse souvent excessive, se déportent sur la gauche et génèrent un certain danger avec les véhicules qui sont en direction de Domfront. M. le Maire invite les élus à 1 réflexion sur les différents endroits où pourraient être mis un stop ou un cédez le passage

Séance levée à 22h.